REPUBLIQUE FRANÇAISE

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 19 MARS 1978



ANDRE FARELLACCI

Ariégeoises, Ariégeois,

Candidat du Rassemblement pour la République et de l'Union de la Majorité, pour représenter au scrutin de dimanche les hommes libres de l'Ariège, je me présente devant vous, fort de la confiance que vous m'avez témoignée en me plaçant nettement devant le député sortant dans les deux principales villes de la circonscription. Votre vote a clairement montré que les hommes et les femmes de bon sens, et ils sont majoritaires dans notre Ariège, refusent l'aventure collectiviste et les compromis bâclés qui mettraient demain le pays en demeure de subir le diktat communiste.

Demain, dans l'unité retrouvée, compte sera tenu des divergences exprimées ici et là, mais vous ne pouvez pas désigner pour vous représenter au Parlement un homme dont l'action passée n'a pas été approuvée par le corps électoral et qui s'apprête à se mettre aux ordres.
Rappelez-vous : en six mois de discussion ils n'ont pas trouvé de terrain d'entente et ils n'avaient que l'invective à la bouche. Soudain, pressés par on ne sait quelle fièvre électoraliste, ceux qui soutiennent mon adversaire se sont réconciliés pour «piper» vos voix, en trois heures, sans avoir abordé les problèmes de fond qui les séparent et les opposeront demain.

Oui, dimanche, le sursaut ariégeois est possible si vous savez condamner les vieilles rubriques et accorder votre confiance au candidat de l'Union de la Majorité pour la liberté, la sécurité et le progrès.

Vu le candidat : **ANDRE FARELLACCI**
Vu le suppléant : **ALAIN CRETE**



ALAIN CRETE

contre le collectivisme

Vous voterez massivement

pour la liberté

liberté
d'entreprendre

liberté
de gérer

liberté
de choisir

dans
UN PAYS LIBRE

votez

André FARELLACCI
Alain CRETE

IMPRI 9, REPRO 9, Avenue du Jeu du Mail 09100 PAMIERS - R.C. FOIX B 310 784 921